



Assemblée générale

Distr. générale
13 août 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 69 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de l'application des recommandations
et décisions adoptées par l'Assemblée générale
à sa dixième session extraordinaire :**

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités de cet organisme pendant la période allant d'août 2001 à juillet 2002, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour l'exercice biennal 2002-2003.

À la trente-neuvième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 17 au 19 juillet 2002, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

* A/57/150.

** Le présent rapport a été approuvé par le Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui fait également fonction de Conseil d'administration de l'Institut, à sa trente-neuvième session tenue du 17 au 19 juillet 2002.



**Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement relatif
aux activités menées par l'Institut pendant la période
allant d'août 2001 à juillet 2002, et projets
de programme de travail et de budget de l'Institut
pour l'exercice biennal 2002-2003**

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut pendant la période allant d'août 2001 à juillet 2002, à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la trente-neuvième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 17 au 19 juillet 2002.

Le 19 juillet, conformément au Statut de l'Institut, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Directeur et en a approuvé la soumission à l'Assemblée générale, lors de sa cinquante-septième session.

Le Directeur fait le point sur la gestion et les effectifs de l'Institut, se félicitant de l'ajustement des coûts pour l'exercice biennal 2002-2003, et souligne l'importance de la subvention de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la nécessité d'accroître cette subvention et de poursuivre l'ajustement des coûts afin de garantir l'indépendance de l'Institut. Les domaines sur lesquels porte le programme de recherche pour 2002 et 2003 restent les suivants : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; sécurité humaine et désarmement. Le Directeur rend également compte des initiatives que l'Institut a continué de mener pour établir des liens de coopération avec d'autres instituts de recherche à travers le monde ainsi qu'avec des organismes des Nations Unies oeuvrant dans le domaine du désarmement.

Le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général, par le biais du présent rapport, une recommandation concernant une subvention prélevée sur le budget ordinaire pour 2003.

I. Introduction

1. Le présent rapport informe le Conseil d'administration des activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pendant la période allant d'août 2001 à juillet 2002 et des activités envisagées pour 2003 et au-delà.

II. Gestion et effectifs

2. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques, un responsable des programmes de recherche et organisateur des conférences, les éditeurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs augmentent et les membres du personnel de base sont recrutés sur la base de contrats d'un an renouvelables. On étoffe actuellement les effectifs du personnel de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'Institut et celles qui sont affectées aux projets afin d'accroître les effectifs et d'améliorer les modalités des contrats. L'UNIDIR a poursuivi, en 2001, son programme de bourses et a augmenté le nombre des chercheurs stagiaires, ce qui a entraîné une augmentation appréciable du nombre de chercheurs. L'Institut compte actuellement 18 fonctionnaires dont 2 sont des cadres de direction, 3 du personnel d'appui (administratif et technique), 5 du personnel de base chargé des tâches fonctionnelles au titre des programmes, 3 des administrateurs/directeurs de projet et 5 des chargés de recherche. Deux autres fonctionnaires prendront service à l'Institut en septembre 2002, ce qui portera à 20 le total des effectifs. En outre, l'UNIDIR a accueilli l'année dernière 27 chercheurs stagiaires en provenance de 22 pays.

3. Suite à l'amélioration des modalités des contrats et au reclassement des postes de l'UNIDIR, à partir du début de 2002, l'Institut applique une structure des traitements basée sur celle des administrateurs et des agents des services généraux adoptée par l'ONU. Cela représente un pas vers une meilleure intégration des structures de l'administration et du personnel de

l'UNIDIR dans le système administratif central de l'ONU.

4. L'UNIDIR réunit le personnel toutes les semaines, les chercheurs tous les mois, et il organise des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation d'un personnel qualifié et la notation des intéressés figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables. Des sessions de formation ont été organisées récemment dans les domaines des langues, de la négociation et du règlement des différends, des systèmes de gestion et des logiciels informatiques.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

5. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses – Direction et administration – est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Cette subvention est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Grâce à l'appui constant et inébranlable du Conseil d'administration de l'Institut, aux efforts inlassables du Directeur et à l'assistance compétente fournie par le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en particulier à l'appui personnel du Secrétaire général adjoint du Département, le montant de la subvention a été ajusté pour tenir compte de l'inflation et d'autres augmentations des coûts. Pendant l'exercice biennal 1996-1997, ce montant avait même été ramené de 220 000 à 213 000 dollars et est resté à 213 000 dollars jusqu'en 2001. Pour l'exercice 2002-2003, le montant total des crédits approuvés par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session est de 447 100 dollars. Le montant de la subvention est donc de 219 500 dollars pour 2002 et sera de 227 600 dollars pour 2003.

6. Vu l'importance que revêt la subvention versée par l'ONU, cette question devrait être examinée sans tarder, dans le cadre des efforts déployés pour assurer l'indépendance de l'UNIDIR et faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif. L'ajustement des coûts pour le présent exercice biennal, dont il convient de se féliciter, doit être appliqué au cours des futurs exercices biennaux et il faudrait redoubler d'efforts pour que cette subvention puisse être augmentée de façon adéquate.

IV. Activités récentes et prévues

7. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement, sécurité régionale et désarmement, et sécurité humaine et désarmement.

A. Sécurité mondiale et désarmement

8. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Les travaux de recherche qu'il entreprend à ce titre portent notamment sur l'application des traités conclus et sur les questions relatives aux négociations en cours.

1. Conférence du désarmement

9. En dépit, et peut-être en raison, de l'impasse dans laquelle continue de se trouver la Conférence du désarmement, l'UNIDIR a participé activement à toute une série de négociations sur les questions ayant trait aux travaux de la Conférence. Il a pris part à des entretiens officiels sur la réforme du processus de la Conférence, la participation de la société civile, les matières fissiles, le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité et les questions relatives à l'espace.

10. Plusieurs séminaires portant sur des thèmes très divers liés aux travaux de la Conférence du désarmement sont prévus dans les mois à venir.

11. Afin de mettre en lumière les travaux relatifs au désarmement en cours à Genève, le Directeur de l'UNIDIR tient une rubrique dans le *Disarmament Times*, dans laquelle les réalités politiques de la Conférence du désarmement sont expliquées en détail, l'objet étant d'aider à mieux comprendre la complexité des négociations à Genève.

2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire

12. À la fin de 1999, en réponse aux faits nouveaux survenus avec l'appui du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, l'UNIDIR a entamé une étude sur les armes nucléaires tactiques. Ce projet a été mis en oeuvre en collaboration avec le Peace Research Institute de Francfort (Allemagne) et le Center for Nonproliferation

Studies du Monterey Institute of International Studies (États-Unis).

13. En 2001, l'UNIDIR a accueilli une chargée de recherche, Taina Susiluoto, qui a étudié les possibilités de codification des déclarations relatives aux armes nucléaires tactiques faites en 1991 par les Présidents Bush et Gorbatchev.

14. En septembre 2001, l'UNIDIR a organisé à New York, un séminaire pour marquer le dixième anniversaire des déclarations susmentionnées. Les participants au séminaire ont abordé les problèmes que continuent de poser les armes nucléaires tactiques et examiné les propositions concernant l'action à mener pour y faire face. Les actes du séminaire ont été distribués sous forme provisoire à la session de 2002 du Comité préparatoire pour la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra en 2005.

15. Suite à la négociation réussie du Traité de Pelindaba concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, des efforts sont en cours pour obtenir toutes les 28 ratifications nécessaires pour son entrée en vigueur. Dans le cadre de ces efforts, l'Institut publie un compte rendu des négociations du Traité établi par le Président du Groupe d'experts de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations Unies, Oluyemi Adeniji. Le Groupe a été chargé d'examiner les modalités et les éléments pour la préparation et l'application du Traité. On espère que l'ouvrage, qui doit être publié à l'automne 2002, contribuera à favoriser la ratification du Traité par les États africains et encouragera d'autres tentatives visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires.

3. Missiles et défense antimissile

16. L'UNIDIR a intensifié ses efforts de recherche dans le domaine des missiles et de la défense antimissile. À la suite d'une réunion de chercheurs organisée en coopération avec le Wilton Park Conference Centre du Sussex (Royaume-Uni) en février 2001, l'UNIDIR a publié un rapport de la réunion Missile Defence, Deterrence and Arms Control: Contradictory Aims or Compatible Goals (Défense antimissile, dissuasion et maîtrise des armements : visées contradictoires ou objectifs compatibles). L'Institut a participé à une réunion de suivi tenue à Wilton Park sur le thème « Missile defences: implications for international stability »

(Défense antimissile : incidences pour la stabilité internationale), au cours de laquelle le Directeur de l'Institut a présenté un document intitulé « How to preserve and strengthen arms control efforts and regimes as defences are deployed » (Comment préserver et renforcer les initiatives et régimes de maîtrise des armements alors que des systèmes de défense sont déployés?).

17. Conformément à la résolution 55/33 A de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000, le Secrétaire général a nommé un groupe d'experts gouvernementaux chargés d'établir un rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects, qui sera examiné par l'Assemblée à sa cinquante-septième session. L'Institut a été chargé d'aider le Groupe d'experts et son directeur adjoint, Christophe Carle, et Waheguru Pal Sidhu, consultant de l'Institut, ont assuré le rôle de consultants au cours de la période allant de juillet 2001 à juillet 2002.

18. Une réunion sera organisée en octobre 2002 par l'UNIDIR et la Fondation pour la recherche stratégique (Paris) en vue de faire le point des tentatives récentes et en cours pour s'attaquer aux problèmes en matière de maîtrise des armements et de désarmement que posent les missiles.

4. Armes biologiques

19. Dans le cadre des activités que mène l'Institut au titre du Forum de Genève, Jenni Rissanen, qui travaillait pour l'Acronym Institute, étudie comment les organisations non gouvernementales peuvent contribuer à surveiller et améliorer le respect de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

20. Sous l'égide du Forum de Genève, un certain nombre de réunions ont été organisées sur la question des armes biologiques. L'objet de ces réunions était d'aider à renforcer la Convention, en particulier depuis la suspension de la Conférence d'examen de 2001 des États parties à la Convention et dans le cadre des préparatifs devant aboutir à la reprise de la Conférence d'examen en novembre 2002. D'autres réunions ayant pour thème les armes biologiques étaient prévues en 2002 en prélude à la reprise de la Conférence d'examen.

21. En coopération avec le Centre pour le règlement des conflits de Cape Town (Afrique du Sud), l'UNIDIR

publie un livre sur le programme de guerre chimique et biologique sous le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Des enseignements pour le contrôle des agents chimiques et biologiques, et en particulier leur utilisation par des acteurs autres que les États, ont été tirés en vue d'une utilisation future.

22. Le journal de l'UNIDIR, *Forum du désarmement*, mettra l'accent sur la première Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, qui se tiendra à La Haye en 2003.

5. Technologies spatiales

23. En collaboration avec Project Ploughshares et la Simons Foundation, l'UNIDIR envisage d'organiser en novembre 2002 un séminaire sur la militarisation de l'espace, qui vise à aider la communauté diplomatique à mieux comprendre les implications de la militarisation de l'espace pour tous les pays.

6. Application des traités

24. Depuis 1999, l'UNIDIR exécute un projet de recherche sur les coûts afférents à l'application des traités de désarmement. Le projet évalue les coûts du démantèlement des armes, des organismes d'exécution, des activités de vérification et de la tenue des diverses réunions des États parties. L'étude, dirigée par Susan Willett, examine les trois thèmes suivants : armes et matières nucléaires, armes chimiques et mines terrestres antipersonnel.

25. Un second projet porte sur les problèmes communs aux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à savoir, respectivement, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

26. En coopération avec le Center for Nonproliferation Studies du Monterey Institute of International Studies, l'UNIDIR a lancé un programme de recherche en vue d'étudier le rôle des organismes régionaux dans la mise en oeuvre des traités de portée mondiale. Ces recherches sont dirigées par Lawrence

Scheinman, du Monterey Institute. Le premier atelier organisé dans le cadre de ce programme s'est tenu à Genève en juin 2002.

7. Travaux d'ordre théorique sur la sécurité et le désarmement

27. Le manuel de définitions de termes se rapportant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité de l'UNIDIR a été publié à la fin de 2001. *Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building* (Mots clefs de la sécurité : lexique pour la maîtrise des armements, le désarmement et le renforcement de la confiance) est un ouvrage de référence à l'intention des étudiants et des agents d'exécution. La traduction arabe est en cours au service de traduction de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement mexicain en assure la traduction en espagnol et l'Office hongrois des études stratégiques et de la défense en hongrois. L'UNIDIR souhaite vivement que le manuel soit traduit en d'autres langues pour faciliter la compréhension des questions de désarmement, en particulier dans les pays qui connaissent mal ce domaine.

28. En collaboration avec le Verification Training, Research and Information Centre (VERTIC), l'UNIDIR a commencé, dans le prolongement de ce manuel, la production d'un manuel spécifiquement axé sur les termes relatifs à la vérification et à la création d'un climat de confiance. Un atelier destiné à examiner les progrès accomplis dans la réalisation de ce second manuel s'est tenu en octobre 2001. Un projet final du manuscrit a été reçu et le manuel doit paraître en anglais et en arabe plus tard en 2002.

29. Ces 10 dernières années, plusieurs tentatives ont été faites en vue de réaménager les priorités dans le domaine de la sécurité et du désarmement. L'UNIDIR tient sur son site Web deux forums électroniques visant à rassembler les idées novatrices qui émergent dans ce domaine. Des intervenants du monde entier peuvent participer au débat en se rendant sur le site Web de l'UNIDIR.

30. Une série de projets de recherche et de séminaires sur le désarmement comme action humanitaire, parrainée par le Département des affaires de désarmement, a été mise en place en 2000. Le projet vise à recentrer le débat du désarmement dans l'optique de l'humanitaire et à intégrer le désarmement à l'action

humanitaire. À la suite d'une réunion inaugurale des plus réussies, l'UNIDIR et le Département ont convoqué une deuxième réunion à Genève en décembre 2001. Les débats ont porté sur les effets des armes légères sur les femmes, la vulnérabilité des civils aux armes de destruction massive et l'impact humain des engins explosifs restant à l'issue des guerres. D'autres réunions, ainsi que des documents dont l'établissement a été confié à des spécialistes, sont prévus pour 2002 et 2003.

31. Les futurs travaux comprendront d'autres réunions sur le désarmement comme action humanitaire (en coopération avec le Centre for Humanitarian Dialogue) et porteront notamment sur des études approfondies sur la nécessité de repenser l'action multilatérale en tenant compte de sa complexité et des nouveaux cadres de sécurité humaine.

32. Depuis que l'Institut a collaboré avec le Département des affaires de désarmement pour organiser en août 1999 un séminaire sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, il a poursuivi ses travaux sur ce sujet. Les progrès techniques et leurs effets sur le désarmement et la sécurité font également l'objet actuellement d'examen plus approfondis.

B. Sécurité régionale et désarmement

33. La sécurité régionale a toujours été une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Ces dernières années, l'Institut s'est particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

1. Maintien de la paix

34. L'UNIDIR et l'Institut français des relations internationales publient actuellement un livre de Pascal Texeira intitulé *Le Conseil de sécurité à l'aube du XXI^e siècle : quelle volonté et quelle capacité a-t-il de maintenir la paix et la sécurité internationales?*

2. Bourses sur la sécurité régionale

35. Au cours des deux dernières années, le programme de bourses de l'Institut a été axé sur la sécurité régionale. Il vise à susciter de nouvelles idées en matière de politique de sécurité dans les régions en

conflit. Les deux régions qui ont particulièrement retenu l'attention sont l'Asie du Sud et le Moyen-Orient. Au cours des deux prochaines années, l'UNIDIR se propose de se concentrer sur l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Nord-Est.

3. Amérique latine

36. Le rapport de Périclès Gasparini Alves intitulé *Illicit Trafficking in Firearms: Prevention and Combat in Rio de Janeiro, Brazil – A National, Regional and Global Issue* (Trafic d'armes à feu : prévention et répression à Rio de Janeiro – un problème national, régional et mondial) a été publié en 2001.

37. Le deuxième numéro du *Forum du désarmement* en 2002 a été consacré à la sécurité humaine en Amérique latine et contient les articles suivants : « Commentaire spécial » par Oscar Arias; « La sécurité humaine : un nouveau concept de sécurité au XXI^e siècle » par Francisco Rojas Aravena; « Civils et militaires dans les démocraties latino-américaines » par Rut Diamint; « La crise de la sécurité humaine en Colombie » par Adam Isacson; « Les programmes militaires américains en Amérique latine et leur incidence en termes de sécurité humaine » par Joy Olson; et « Un point de vue régional sur le problème des armes légères et de petit calibre » par Luis Alfonso de Alba.

38. Dans le cadre de sa contribution à la sécurité en Amérique latine, l'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont lancé un projet de collaboration visant à mettre en place une base de données sur les questions relatives aux armes légères.

4. Asie

39. Le rapport des boursiers d'Asie du Sud est actuellement au stade final de la publication. Intitulé *Internal Conflict and Regional Security in South Asia: Tools for Analysis and Action* (Conflits internes et sécurité régionale en Asie du Sud : moyens d'analyse et d'action), il a été établi par Shiva Hari Dahal, Haris Gazdar, Soosaipillai Keethaponcalan et Padmaja Murthy.

40. Alors que cinq pays d'Asie centrale négocient actuellement un accord visant à faire de la région une zone exempte d'armes nucléaires, l'UNIDIR se propose de publier, en temps voulu, une étude sur cette

zone, qui analyserait la portée et les moyens de mise en oeuvre de cet accord.

5. Moyen-Orient

41. Le lexique de l'UNIDIR concernant la terminologie de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité (voir par. 27 ci-dessus) est en train d'être traduit en arabe afin de faciliter les aspects du processus de paix au Moyen-Orient liés à la maîtrise des armements. Un autre ouvrage sur les mesures de vérification et de confiance s'adressera aux mêmes lecteurs et sera également publié en anglais et en arabe.

42. Pendant la deuxième année du programme de recherche au niveau régional de l'Institut, l'accent a été mis sur le Moyen-Orient. Quatre chercheurs originaires du Moyen-Orient ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un document au cours de la période allant de janvier à juin 2002. Dans ce document intitulé « The roles of civil society and government in building trust and confidence among the Israeli and Palestinian peoples: ideas for future policy », ils étudient les aspects de la situation israélo-palestinienne qui pourraient se prêter à l'instauration de la confiance tant à l'intérieur que de part et d'autre des lignes de démarcation. Les bourses ont été attribuées à Adel Atieh (Palestinien), Gilad Ben-Nun (Israélien), Gasser El Shahed (Égyptien) et Rana Taha (Jordanienne). Le premier projet de leur rapport a été élaboré et on espère qu'il sera publié plus tard en 2002.

43. En 2002, la Ligue des États arabes et l'UNIDIR ont entrepris conjointement un programme de recherche et de formation. Le Directeur du tout nouveau Département pour le désarmement de la Ligue des États arabes, Wa'el Al-Assad, a travaillé à l'UNIDIR en juin et juillet. M. Al-Assad a effectué des travaux de recherche sur la question de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et a établi un rapport à ce sujet; il a participé à la Conférence du désarmement et a dialogué avec les membres de la communauté diplomatique et du cercle des chercheurs à Genève. L'Institut et la Ligue envisagent d'organiser un atelier sur la question susmentionnée au Caire en décembre 2002.

C. Sécurité humaine et désarmement

44. L'UNIDIR participe de plus en plus au débat académique et au débat d'orientation sur la question de la sécurité humaine. Pendant l'année écoulée, l'Institut a été représenté à un certain nombre de réunions organisées dans différents pays du monde, au cours desquelles les participants se sont penchés sur la notion de sécurité humaine et ses incidences pour la réflexion sur la sécurité et le désarmement. Les travaux menés conjointement par l'Institut et le Département des affaires de désarmement sur le désarmement comme action humanitaire ont été considérés comme une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité. Par ses travaux sur les armes légères, les mines terrestres et la sécurité en matière de santé, l'UNIDIR a apporté une contribution remarquable dans le domaine.

1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest

45. Les armes légères ont causé la mort de millions de personnes dans des conflits violents partout dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à la question depuis de nombreuses années.

46. Un projet destiné à favoriser l'application du moratoire sur les armes légères en stimulant la réflexion sur les politiques en matière de sécurité nationale et le contrôle des armes légères dans certains pays d'Afrique de l'Ouest a été mis en chantier à la fin de 1998. Ce projet, qui est administré par Anatole Ayissi, est ancré sur la société civile en Afrique de l'Ouest.

47. Le projet pour l'Afrique de l'Ouest a publié, sous la direction d'Anatole Ayissi, un ouvrage intitulé *Coopération pour la paix en Afrique de l'Ouest – Agenda pour le XXI^e siècle*, qui a été préfacé par le Président Olusegun Obasanjo du Nigéria.

2. Destruction des armes et gestion des stocks d'armes en Afrique du Sud

48. En 1998, le Gouvernement sud-africain a décidé de détruire ses excédents d'armes légères. L'UNIDIR et l'équipe chargée de l'Étude sur les armes légères étudient ensemble cette initiative. Le projet est exécuté par Sarah Meek en Afrique du Sud et les deux publications prévues devraient être prêtes vers la fin de 2002.

3. Développement contre microdésarmement

49. La communauté internationale recourt de plus en plus à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères qui restent en circulation après un conflit. L'UNIDIR a commencé à analyser de manière détaillée certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des ex-combattants qu'ils rendent leurs armes. Le projet sera exécuté sur une période de deux ans à compter de 2002.

4. Identification et marquage des armes légères

50. En 2002, l'UNIDIR et l'Équipe chargée de l'Étude sur les armes légères ont mis en chantier une étude commune sur la portée et les incidences d'un mécanisme d'identification des armes légères. Ils ont chargé quatre auteurs techniques d'élaborer les quatre documents techniques et l'aperçu général dont l'étude est initialement constituée.

5. Forum de Genève : réunions sur les armes légères

51. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste à organiser à Genève une série de débats sur le contrôle des armes légères.

52. En 2001-2002, le Forum de Genève a organisé six réunions sur les armes légères, y compris deux des nouveaux processus de Genève sur l'application du Programme d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

6. Mines terrestres

53. Dans le cadre du projet Coûts du désarmement, l'UNIDIR a entamé des travaux de recherche sur l'évaluation, à l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, de l'application de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel

et sur leur destruction (communément appelé le Traité sur l'interdiction des mines).

54. Le projet a produit un rapport de l'étude de faisabilité effectuée au Cambodge, au Mozambique et au Nicaragua. Les travaux futurs porteront notamment sur la publication de rapports plus approfondis, ainsi que de documents d'information et d'articles plus succincts.

7. Santé et sécurité

55. Les liens entre sécurité et santé sont de plus en plus d'actualité dans le débat sur le désarmement et la sécurité. L'UNIDIR s'emploie actuellement, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres entités de l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et ce qui a trait à ces questions. De même, il étudie actuellement avec d'autres établissements de recherche, sur la base des travaux du Conseil de sécurité, les liens entre le VIH/sida et la sécurité commune et régionale. Il étudie aussi, en collaboration avec l'Université de Liverpool, les effets à long terme de l'utilisation d'armes chimiques sur les civils dans le cadre d'un programme d'assistance aux Kurdes irakiens et aux groupes de population qui ont été exposés au cocktail d'agents utilisés en 1988.

D. Coopération

56. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et institutions des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant du désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a conclu des arrangements techniques avec de nombreuses autres organisations.

E. Constitution de réseaux électroniques

57. En collaboration avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, l'UNIDIR a mis au point DATARIS, base de données télématique sur les projets et instituts de recherche du monde entier. Cette base de données peut être consultée à partir du site Web de l'UNIDIR et un mot de passe permet aux instituts d'accéder aux données les concernant pour les actualiser.

58. L'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont entamé un projet de collaboration visant à établir un fichier sur les chercheurs et les instituts s'intéressant en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'à travers le monde aux questions d'armes légères et de petit calibre.

59. L'UNIDIR procède actuellement à un important réaménagement de son site Web, ce qui du fait du surcroît d'activités lié à la constitution de réseaux électroniques lui permettra de toucher un plus grand nombre d'intéressés et faciliter ainsi la mise en oeuvre d'activités d'éducation en matière de désarmement. Le nouveau site Web qui en est à sa phase d'essai sera lancé vers la fin de l'année 2002.

F. Forum du désarmement

60. L'UNIDIR publie le *Forum du désarmement*, revue trimestrielle bilingue dont chaque numéro traite d'un thème lié à la sécurité et au désarmement et contient des articles rédigés par des experts sur le thème central, accompagnés d'articles plus succincts sur d'autres sujets. Chaque numéro fait également la synthèse des projets de recherche en cours et le résumé des publications récentes, et d'autres instituts sont encouragés à informer l'UNIDIR de leurs activités pour qu'elles soient évoquées dans la revue. Les derniers numéros ont traité des thèmes suivants : « La sécurité commune en Amérique latine » ; « Les ONG comme partenaires : impact et potentiel » ; « Évolution ou révolution dans les affaires militaires » ; « Éducation pour le désarmement » et « Le Moyen-Orient ». Les prochains numéros seront largement consacrés aux enfants et à la sécurité, à l'espace et à la Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention sur les armes chimiques.

G. L'éducation pour le désarmement

61. En application de la résolution 55/33 E de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 2000, le Secrétaire général a constitué un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'élaborer une étude sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. L'UNIDIR assiste aux réunions du groupe en tant qu'organisme participant et examine activement ce que pourra être sa contribution à l'étude

et à son suivi. Il étudie également la façon dont il pourra centraliser les informations à ce sujet et les diffuser auprès des jeunes dans les établissements scolaires et universitaires.

62. L'UNIDIR a renforcé sa politique d'ouverture en direction des pays en développement afin de toucher, dans les universités et les écoles, ceux qui s'intéressent à la paix et au désarmement. Il entend continuer sur cette lancée, fort de son engagement soutenu en faveur de l'éducation pour le désarmement.

H. Conférences, séminaires et réunions-débats

63. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Ces réunions ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de limitation des armements et de désarmement, mais aussi de favoriser la coopération avec les établissements de recherche et entre ces derniers.

64. L'UNIDIR sert parfois de tribune électronique aux instituts de recherche ainsi qu'à des organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de désarmement et de sécurité internationale, les aidant ainsi à mieux se connaître mutuellement. On peut y accéder par le site Web de l'Institut.

65. En collaboration avec le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR a créé le Forum de Genève, lieu de rencontre informel au sein duquel les diplomates chercheurs à Genève peuvent échanger des informations et débattre de différentes questions (voir également par. 51 ci-dessus).

66. C'est ainsi que se sont tenues récemment sous ses auspices à Genève les première et deuxième réunions sur la mise en oeuvre du Programme d'action sur les armes légères; des séminaires sur les thèmes intitulés « Keeping track of anthrax: the case for a biosecurity convention » (par Jonathan Tucker, Directeur du Chemical and Biological Weapons Nonproliferation Program du Center for Nonproliferation Studies du Monterrey Institute of International Studies) et « Conversion survey 2002: global disarmament, demilitarization and demobilization » (par Michael Brzoska, Directeur de recherche du Bonn International Centre for Conversion, et Volker Heinsberg, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Allemagne

auprès de la Conférence du désarmement; une consultation officielle avec des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales sur la question des armes légères; un séminaire sur le thème intitulé « Changing security perspectives in the Asia-Pacific region », organisé en coopération avec la Mission permanente de l'Inde auprès de la Conférence du désarmement (par C. Raja Mohan, rédacteur en chef de la revue *The Hindu* (Inde) et spécialiste des questions stratégiques et Rakesh Sood, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Inde à la Conférence du désarmement); le lancement d'une brochure intitulée « 2002 Media Guide to Disarmament in Geneva »; un séminaire sur le thème intitulé « Civil society monitoring: comparing experiences, exploring relevance to biological weapons »; un séminaire interne sur les modalités de mise en oeuvre du Programme d'action sur les armes légères; un séminaire sur le rôle des traités de désarmement (en particulier les conventions sur les armes biologiques et à toxines et sur les armes chimiques) dans la prévention du terrorisme (par Jean Pascal Zanders, Directeur du projet de guerre chimique et biologique, à l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm); un séminaire sur le thème intitulé « Following up the United Nations Small Arms Conference: some examples of effective action » (par Elisabeth Clegg, Arms and Security Programme Manager, Saferworld (Londres); Etienne Krug, Directeur du Département des traumatismes et de la prévention de la violence de l'Organisation mondiale de la santé; et Thomas Markram, Représentant permanent adjoint de la Mission permanente de l'Afrique du Sud); une réunion officieuse des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales sur le thème intitulé « Suivi de la Conférence des Nations Unies sur les armes légères : au-delà du programme d'action »; et un séminaire interne sur les perspectives de limitation des armes biologiques et à toxines.

I. Collaboration avec d'autres institutions

67. L'UNIDIR n'a cessé d'augmenter le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. En 2002, se tiendra à Zurich le Forum sur la sécurité internationale. Le Gouvernement suisse, dans le cadre de sa contribution au Forum, finance des groupes de discussion spécialisés en Suisse. L'UNIDIR

est un membre actif du groupe de discussion sur la maîtrise des armements et participe aux réunions périodiques consacrées à certains aspects de la prévention des conflits et de la maîtrise des armements.

68. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système, les organes de l'ONU développent leur coopération. Dans ce contexte, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement grâce au projet conjoint sur le désarmement comme action humanitaire et à la participation de son personnel aux travaux des divers groupes d'étude d'experts gouvernementaux et à son appui opérationnel. L'UNIDIR demeure membre du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, mis en place par le Département.

69. L'UNIDIR poursuit sa collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement dans le domaine des armes légères et du développement et travaille étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. Il collabore également avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes au titre d'un projet de base de données.

70. L'UNIDIR collabore avec plusieurs autres organismes des Nations Unies. Il participe actuellement à une série de réunions-dialogue de Genève pour la recherche et les politiques – organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève afin de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Grâce à ces réunions, l'UNIDIR collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes du système. En juin 2001, une deuxième grande réunion regroupant des participants à ce dialogue s'est tenue à l'invitation de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Université des Nations Unies. Cette série de réunions a permis à diverses organisations de collaborer en matière de recherche. La prochaine doit se tenir en novembre 2002.

J. Programme de bourses et de stages

71. Le programme de bourses de l'Institut permet à quatre chercheurs d'une région donnée de passer quatre à six mois à Genève pour collaborer à un travail de

recherche axé sur une question particulièrement délicate liée à la sécurité régionale. L'étude vient ensuite alimenter les débats de politique générale sur la sécurité de leur région. Le programme de bourses a pour objet d'offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux, avec des chercheurs originaires de pays développés ou avec des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations ou des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité des travaux de l'UNIDIR, et, partant, celle des informations qui sont transmises aux gouvernements et aux établissements de recherche.

72. Les bourses ont été affectées à des chercheurs d'Asie du Sud pour la première année, et du Moyen-Orient pour la deuxième année. Elles sont attribuées par voie de concours, compte dûment tenu d'une représentation régionale équitable. Les détails relatifs au thème des travaux de recherche sont mis au point collectivement par l'UNIDIR et les quatre boursiers. Par la suite, l'UNIDIR souhaiterait accueillir des chercheurs d'Asie du Nord-Est, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique australe, d'Europe centrale, des Balkans, d'Afrique de l'Est, etc.

73. L'UNIDIR accueille également un chercheur invité originaire d'un des pays membres de la Ligue des États arabes et prévoit d'accueillir bientôt des chercheurs d'Asie du Nord-Est.

74. Le programme de stages de l'UNIDIR, de plus en plus compétitif, attire de jeunes chercheurs du monde entier pour des stages de courte durée. Au cours de la période biennale 2001-2002, l'UNIDIR a accueilli 27 stagiaires venus de 22 pays. Les stagiaires, essentiellement des étudiants du deuxième cycle, ne sont pas rémunérés (bon nombre sont déjà boursiers dans leur pays d'origine) et sont affectés à une cellule de recherche en qualité d'assistants. L'UNIDIR cherche par ailleurs de nouvelles sources de financement qui lui permettraient d'offrir un plus grand nombre de stages à des étudiants sans ressources.

75. L'UNIDIR a commencé à collaborer avec plusieurs universités dans le cadre de stages. Il accueille également chaque année un aide-consultant canadien et examine la possibilité d'en accueillir un autre originaire d'un pays en développement, en partenariat avec une organisation internationale. Ces partenariats sont pour l'essentiel basés sur des accords qui attestent de la légitimité des stages que l'UNIDIR

offre aux étudiants en échange d'unités de valeur. Certains étudiants peuvent obtenir un stage en année de licence et d'autres sont tenus d'en effectuer un en année de maîtrise. Les universités ci-après offrent une aide financière intégrale ou partielle aux étudiants qu'elles envoient en stage à l'UNIDIR : Duke University, Terry Sanford Institute of Public Policy, Durham, Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique) (étudiants en année de licence); La Follette School of Public Affairs, Université du Wisconsin, Madison, Wisconsin (États-Unis d'Amérique); Institut supérieur d'études internationales (Genève); Université de Groningen, Département des relations internationales et des organisations internationales, Pays-Bas; Université Jean Moulin, faculté de droit, Lyon (France); Kent State University, Geneva Programme, Kent, Ohio (États-Unis d'Amérique); Université de Harvard, Département des relations internationales, Cambridge Massachusetts (États-Unis d'Amérique) (programme de stages à l'intention des étudiants du premier cycle universitaire entièrement financé par le Bureau des services des carrières de l'université; Monterey Institute of International Studies, Centre for Nonproliferation Studies, Monterey, Californie (États-Unis d'Amérique); Syracuse University, Programmes d'études à l'étranger – Programme de stages d'été à Genève, New York (États-Unis d'Amérique). D'autres partenariats sont envisagés avec l'Institut de relations internationales stratégiques (IRIS) de l'Université de Paris XIII; l'Institute for Social and Economic Research and Policy de l'Université Colombia; l'Université d'Amsterdam; la New (Graduate) School de New York; et l'Organisation internationale de la francophonie.

K. Publications

76. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit notamment de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* et de divers ouvrages et rapports de recherche.

77. Entre juillet 2001 et juillet 2002, l'UNIDIR a publié les ouvrages et rapports ci-après :

a) *Costs of Disarmament – Rethinking the Price Tag: A Methodological Inquiry into the Cost and Benefits of Arms Control* (Réévaluation du coût du désarmement : une enquête méthodologique sur les coûts-avantages de la maîtrise des armements); Susan Willet (publication des Nations Unies);

b) *Missile Defense, Deterrence and Arms Control: Contradictory Aims or Compatible Goals?* (Défense antimissiles, dissuasion et maîtrise des armements : objectifs divergents ou compatibles?) en collaboration avec Wilton Park, 2002, 39 p., publication des Nations Unies (UNIDIR/2002/4);

c) *Le désarmement comme action humanitaire : un débat organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement* [UNIDIR en coopération avec le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 2001, 24 p., publication des Nations Unies (UNIDIR/2001/23)];

d) *Coopération pour la paix en Afrique de l'Ouest : agenda pour le XXI^e siècle*, sous la direction d'Anatole Ayissi, 2001, 169 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E/F.01.0.19;

e) *Illicit Trafficking in Firearms: Prevention and Combat in Rio de Janeiro, Brazil – A National, Regional and Global Issue* (Trafic illicite d'armes à feu : prévention et répression à Rio de Janeiro : problème national, régional et mondial) par Péricles Gasparini Alves, 2000, 66 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.01.0.2;

f) *Forum du désarmement* :

i) No 4 (2001) sur Évolution ou révolution dans les affaires militaires;

ii) No 1 (2002) : « Les ONG comme partenaires : impact et potentiel »;

iii) No 2 (2002) sur La sécurité commune en Amérique latine.

Annexe I

Recettes et dépenses pour 2000 et 2001 et prévisions pour 2002 et 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>Prévisions pour 2002</i>	<i>Prévisions pour 2003</i>
A. Fonds disponibles au début de l'année	840,8	850,6	1 011,4	1 272,6
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons privés	762,5	880,1	1 345,2	459,9
Subventions de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	213,0	213,0	219,5	227,6
Autres contributions interorganisations	—	58,0	—	—
Intérêts	60,1	50,9	60,0	20,0
Recettes diverses	25,4	1,6	1,0	1,0
Montant total	1 061,0	1 203,7	1 625,7	708,5
C. Ajustements au titre de périodes précédentes	1,6	—	—	—
D. Engagements au titre de périodes précédentes	32,4	—	—	—
E. Montant total des fonds disponibles	1 935,8	2 054,3	2 637,1	1 981,1
F. Dépenses	1 085,2	1 042,9	1 364,5	1 291,0
G. Autres comptes créditeurs	—	—	—	—
H. Solde du fonds à la fin de l'année	850,6	1 011,4	1 272,6	690,1

Annexe II

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>2000 (1)</i>	<i>2001^a (2)</i>	<i>Prévisions pour 2002^a (3)</i>	<i>Prévisions pour 2003^a (4)</i>	<i>Augmentation/ réduction (4 - 3)</i>
A. Dépenses directes de programme et d'administration					
Traitements et dépenses communes de personnel	354,8 ^b	481,8 ^c	453,4 ^d	460,8 ^e	7,4
Personnel temporaire pour les réunions	—	—	3,0	—	(3,0)
Honoraires et frais de voyage des consultants	52,2	31,1	52,3	60,0	7,7
Groupes spéciaux d'experts	26,1	23,5	71,9	30,0	(41,9)
Contrat de prestations de services individuels	454,7	433,7	492,2	424,7	(67,5)
Frais de voyage du personnel en mission	51,7	75,3	90,0	90,0	—
Autres travaux contractuels d'imprimerie	1,2	0,7	3,0	3,0	—
Formation linguistique	0,6	—	—	—	—
Autre formation spécialisée	—	7,2	8,0	5,0	(3,0)
Représentation	2,4	4,0	6,0	5,0	(1,0)
Location d'une salle de conférence	0,2	—	4,0	4,0	—
Location de matériel de conférence	2,2	—	2,0	2,0	—
Location de matériel de bureau	—	2,4	2,0	2,0	—
Frais bancaires	—	1,0	1,0	1,0	—
Autres services divers	—	—	1,5	1,5	—
Entretien du matériel de bureautique	5,5	0,2	5,0	5,0	—
Papier pour travaux de reproduction interne	8,2	8,6	9,0	9,0	—
Livres de bibliothèque	—	—	1,0	1,0	—
Abonnements et commandes renouvelables	0,4	1,6	2,0	2,0	—
Fournitures informatiques	—	0,3	1,0	1,0	—
Acquisition de matériel de bureau	14,3	10,1	15,0	5,0	(10,0)
Programme de bourses (allocation)	56,7	—	82,7	—	(82,7)
Programme de bourses (frais de voyage)	12,5	9,2	3,7	—	(3,7)
Total A	1 043,7	1 003,4	1 309,7	1 112,0	(197,7)
B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	41,5	39,5	54,8	45,0	(9,8)
Montant total des dépenses (total A + B)	1 085,2	1 042,9	1 364,5	1 157,0	(207,5)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>2000 (1)</i>	<i>2001^a (2)</i>	<i>Prévisions pour 2002^a (3)</i>	<i>Prévisions pour 2003^a (4)</i>	<i>Augmentation/ réduction (4 - 3)</i>
C. Réserve de trésorerie opérationnelle (au moins 15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	130,8	124,5	164,5	134,9	(29,6)
Total général A + B + C	1 216,0	1 167,4	1 529,0	1 291,0	(237,1)

^a Ces chiffres pourraient augmenter dès confirmation des prévisions actuelles de financement.

^b Une partie des traitements et dépenses communes de personnel de 2000 a été imputée sur le budget de 2001.

^c Ce chiffre comprend une partie des traitements et dépenses communes de personnel pour 2000.

^d Sur la base des coûts salariaux standard pour 2002 – version 13 – applicables à Genève.

^e Sur la base des coûts salariaux pour 2003 – version 13 – applicables à Genève.